

Baulmes - Vuitebœuf  
Rances - Champvent  
Essert-s.-Champvent  
Valeyres-s.-Rances  
Villars-s.-Champvent  
Vugelles-La Mothe  
Sergey - L'Abergement  
Method - Suscévaz  
Lignerolle - Les Clées - Orges

# BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Paraît chaque mercredi

Rédaction et publicité:

Greffe municipal, 1446 Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

E-mail: info@baulmes.ch

Le lundi et le jeudi: 8h00 - 11h00

Le mardi: 17h30 - 19h00

Abonnements: Fr. 20.- par an

Publicité: A la case (Fr. 15.-)

Les demandes d'abonnements sont reçues par les Greffes municipaux des communes de Baulmes, Vuitebœuf, Rances, Champvent, Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Rances, Villars-sous-Champvent, Vugelles-La Mothe, Sergey, L'Abergement, Method, Suscévaz, Lignerolle, Les Clées, Orges.

## CÉLÉBRATIONS

### Dimanche 2 août 2015

Lignerolle	9 h 15	Cène et apéritif.
Vuitebœuf	10 h 30	V. Richard, cène.
Montagny-près-Yverdon	10 h 00	A.-C. Rapin.
Giez	9 h 00	J.-J. Corbaz.
Grandson	10 h 15	J.-J. Corbaz.
Fiez	10 h 00	J.-N. Fell, cène.

### Dimanche 9 août 2015

Ballaigues	9 h 15	Cène.
Rances:	10 h 30	A. Gelin, cène.
Champvent	10 h 00	A.-C. Rapin, B. Quartier.
Les Tuileries de Grandson	9 h 00	J.-J. Corbaz, cène.
Grandson	10 h 15	J.-J. Corbaz, cène.
Bonvillars	10 h 00	J.-N. Fell, cène.

### Dimanche 16 août 2015

Montcherand	9 h 15	
Valeyres-sous-Rances	10 h 30	A. Gelin.
Method	10 h 00	D. Rouge.
Grandson	10 h 15	J.-J. Corbaz, culte suivi d'une discussion sur le thème de la prédication. Puis grillades en plein air pour tous.
Vugelles	10 h 00	J.-N. Fell.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE – EGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES

Au mois de juillet 2015, **PAS DE MESSE À BAULMES**  
Prochaine messe le 16 août 2015 à 9 h 30

## Feux patriotiques et feux d'artifice dans le canton: allègement de l'interdiction générale

A la suite de la décision du Conseil d'Etat du 24.07.2015 d'interdire les feux patriotiques et feux d'artifice, l'Etat-major cantonal de conduite a procédé à une nouvelle appréciation de la situation, et ceci au vu de l'évolution des conditions météorologiques passées et à venir. Il a décidé d'alléger l'interdiction générale et de ce fait d'autoriser les feux patriotiques communaux, ainsi que les feux d'artifice tirés par des professionnels dans le cadre des manifestations officielles des 31 juillet et 1<sup>er</sup> août 2015. L'interdiction de tirer des feux d'artifice pour les particuliers est maintenue, ainsi que l'interdiction générale de faire du feu en plein air.

A la suite de la décision du Conseil d'Etat du 24 juillet 2015, l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC) a effectué une nouvelle appréciation de la situation. Les conditions météorologiques ont changé ces derniers jours et les modèles de prévisions pour la semaine à venir montrent deux épisodes pluvieux d'une certaine importance. Le premier, durant la journée de mercredi et le second, plus conséquent, dès vendredi soir.

Par conséquent, un allègement du dispositif de restriction a été décidé ce jour, selon les paramètres suivants:

- Les feux patriotiques officiels sont autorisés, pour autant qu'une distance de cent mètres les séparent des bâtiments et de la lisière de la forêt et que les mesures de sécurité soient assurées par les communes;
- les feux d'artifice tirés par des professionnels sont autorisés, dans le strict respect des conditions fixées dans l'autorisation délivrée par la Police cantonale;
- les feux d'artifice, allumettes Bengale et autres dispositifs pyrotechniques tirés par des particuliers restent interdits.

En outre, pour ces mêmes particuliers, les feux pour les barbecues ou tout feu en forêt et en plein air, y compris dans des foyers fixes, sont toujours proscrits. En revanche, les grils utilisés dans les zones d'habitation sont autorisés.

La population est instamment priée de se conformer aux instructions des autorités locales.

Lausanne, le 27 juillet 2015

## Suppression des Bulletins durant l'été 2015

Pendant les vacances scolaires de l'été 2015, nous **SUPPRIMERONS** les éditions suivantes du Bulletin des avis officiels:

**les mercredis 5 et 12 août 2015.**



La rédaction



**BAULMES**

www.baulmes.ch

## Tirs à balles

Des tirs à balles auront lieu au stand de Baulmes:

### Tirs à 300 m

**Mercredi 29 juillet 2015 de 18 h 00 à 20 h 30**

Entraînement

**Mercredi 5 août 2015 de 18 h 00 à 20 h 30**

Entraînement

Pendant la durée des tirs, il est formellement interdit de pénétrer dans la zone dangereuse.

La Municipalité et la Société de tir sportif Misterdam déclinent toute responsabilité en cas d'accident dû à la non observation de cet avis.

La Municipalité

## Fête nationale

**Refuge des Rochettes - Vendredi 31 juillet 2015**

Partie officielle à 19 h 00

Jambon à l'os - Salade de pommes-de-terre - Boissons

**Nous vous attendons nombreux!**

Se recommandent: Chœur mixte Baulmes-Vuitebœuf et L'Echo du Joran (chœur d'hommes)



**RANCES**



## Fête du 1<sup>er</sup> Août

Organisé à RANCES,  
dans la zone de la grande salle



### 19 h 30 - Apéritif

Offert à tous et agrémenté par quelques morceaux de fanfare proposés par L'Echo des Campagnes.

### 20 h 30 - Cortège

Grande salle, direction quartier Pra-Tecoz et en boucle sur Vigny.

### 21 h 30 - Discours, feu, grillades

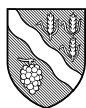
(Saucisses offertes) et animation musicale.



## VALEYRES SOUS RANCES



**Fête du 1<sup>er</sup> Août**  
Organisé à RANCES,  
dans la zone de la grande salle



**19 h 30 - Apéritif**

Offert à tous et agrémenté par quelques morceaux de fanfare proposés par *L'Echo des Campagnes*.

**20 h 30 - Cortège**

Grande salle, direction quartier Pra-Tecoz et en boucle sur Vigny.

**21 h 30 - Discours, feu, grillades**

(Saucisses offertes) et animation musicale.

### Greffe municipal Contrôle des habitants Bureau des étrangers

Les bureaux seront **fermés**  
du **10 au 21 août 2015**

Durant cette période, les documents d'identité peuvent être établis directement auprès du Centre de biométrie - Voie du Chariot 3 (Place de l'Europe) - 1014 Lausanne  
tél. 0800 01 1291 - [www.biometrie.vd.ch](http://www.biometrie.vd.ch).

Merci pour votre compréhension.

*Y.Vaudroz - greffe municipale*

### Tirs du mois d'août

**Jeudi 13 août 2015 de 18 h 00 à 20 h 00**

*Tirs d'entraînement + militaire*

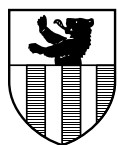
**Jeudi 27 août 2015 de 18 h 00 à 20 h 00**

*Tirs d'entraînement + militaire*

Il est formellement interdit de circuler dans la zone dangereuse pendant la durée des tirs.

La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident dû à la non observation de cet avis.

*La Municipalité*



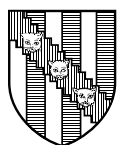
## SERGEY

### Greffe municipal Bureau du contrôle des habitants Police des étrangers Vacances

Le bureau sera **fermé**  
du **10 au 23 août 2015**

**Réouverture tous les lundis**  
dès le **lundi 24 août de 18 h 00 à 19 h 00**

*La greffe*



## METHOD

### Greffe municipal Contrôle des habitants Bureau des étrangers

Les bureaux du greffe et du contrôle des habitants seront **fermés**

du **lundi 3 au vendredi 14 août 2015 inclus**

Merci de prendre les dispositions nécessaires par rapport à ces dates.

*Greffe municipale*

### Election complémentaire d'un(e) conseiller(ère) municipal(e) Dimanche 13 septembre 2015

**Le Préfet du District Jura-Nord Vaudois vu:**

- La loi du 16.05.1989 sur les droits politiques (LEDP) et son règlement d'application du 25.03.2002 (RLEDP),
- La démission de **Monsieur Christian Rochat**, conseiller municipal,
- L'autorisation du Service des Communes et relations institutionnelles (Section des droits politiques) du 23.07.2015,

**décide:**

Les électrices et électeurs de la **Commune de Method** sont convoqués le **dimanche 13 septembre 2015** pour élire un(e) conseiller(ère) municipal(e).

#### Conditions générales

Cette élection aura lieu en un seul jour, le système majoritaire à deux tours (majorité absolue au premier tour et relative en cas de second tour); une élection tacite est exclue tant au premier qu'au second tour éventuel.

**Le vote par correspondance ne peut être exercé que pour le premier tour. En cas de second tour, seul le vote au bureau de vote sera possible.** (Les électrices et électeurs qui n'ont pas voté pour le premier tour doivent prendre leur carte de vote avec eux, les autres la retrouveront au local de vote).

#### Dépôt des listes

Le dernier délai pour le dépôt des listes en vue du premier tour est fixé au **lundi 17 août 2015 à 12 heures précises au Greffe municipal. Au vu des vacances estivales du 3 au 16 août 2015, vous pouvez contacter Mme Eliane Pignet au 079 515 49 34 ou M<sup>me</sup> Janique Tissot au 079 539 57 27 pour déposer votre candidature.**

Toute liste de candidature doit:

- être signée par 3 électeurs domiciliés dans la Commune avec l'indication de leur(s) nom(s), prénom(s), année de naissance, lieu(x) d'origine, profession et domicile;
- mentionner un mandataire et un suppléant; à défaut, le premier des signataires est considéré comme mandataire et le suivant comme suppléant;
- être accompagnée d'une déclaration d'acceptation signée par chacun des candidats qu'elle porte; la signature peut être remplacée par celle d'un mandataire au bénéfice d'une procuration spéciale jointe à la déclaration;
- porter une dénomination distincte et indiquer les nom(s), prénom(s), année de naissance, lieu(x) d'origine, profession et domicile de chacun des candidats.

Le greffe municipal prend note des date et heure du dépôt des listes et s'assure de leur conformité.

Des listes de candidature sont à disposition auprès du greffe municipal.

*La Municipalité*



## LIGNEROLLE

### Demande de permis de construire (P)

**Commune:** Lignerolle

**Compétence:** (M) Municipale

**Réf. communale:** 05/15

**N° CAMAC:** 156967

**Parcelles:** 145, 147

**N° ECA:** 84, 86, 87, 159, B31, B32

**Coordonnées:** 524.875/176.965

**Nature des travaux:** Construction nouvelle: Construction de deux couverts à voiture

**Situation:** Grand-Clos 8

**Propriétaires, promettants, DDPS:** Poget Joël, Poget Didier

**Auteur des plans:** Bureau d'étude Rossier SA

**Demande de dérogation:** Néant

**L'enquête publique est ouverte du 25 juillet au 23 août 2015.**

*La Municipalité*

# CREASOLS

RENOVATION DE PARQUETS  
PARQUETS • MOQUETTES  
PVC • LINO • STORES

079 213 52 93

DEVIS GRATUIT  
POSSIBILITÉ DE POSE PAR NOS SOINS -  
VENTE À L'EMPORTER.

SHOWROOM • 60-RUE 33 • BAULMES  
E&R SCHUEPFER

[WWW.CREASOLS.CH](http://WWW.CREASOLS.CH)

## Lundi 3 août 2015

# Action spéciale à Baulmes

### Vente de couenne sur os, rassie depuis 60 ans

*La Compagnie des Fossiles*

# SANI-BOIS

André Overney  
 Traitement de charpente  
 Cirons - capricornes - vers du bois  
 Nettoyage de poutres - nids de guêpes  
 Champignons du bois - ménéule  
 1400 Yverdon - 024 445 23 20 - 079 418 65 20



**La Distillerie Pellet Sàrl  
 à Valeyres-sous-Rances**

**achète  
 des mirabelles  
 pour la distillation**

Fr. 0.80 le kilo

**024 441 31 76**

*Depuis 25 ans  
 à votre service*

www.solcreations.ch



TOUT POUR VOS SOLS  
 PARTOUT DANS LE CANTON

Tél. 024 426 07 26 – 021 887 74 30

*Prenez rendez-vous,  
 on se déplace chez vous!*

PLÂTRERIE - PEINTURE - ISOLATION PÉRIPHÉRIQUE

**Jean Paul  
 Vulliemin**



Case postale 43 1446 Baulmes  
 Mobile 079 338 25 05 - Fax 024 420 12 00

Entreprise formatrice

## BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Rédaction et régie des annonces:  
**Grefre municipal de Baulmes**  
 Tél. 024 459 15 66 - Fax 024 459 19 64  
 E-mail: info@baulmes.ch

# GARAGE *Mattei* BAULMES SA

Rue du Stand 1  
 1446 Baulmes  
 www.garagemattei.ch

Tél. 024 459 12 15  
 Fax 024 459 18 02  
 info@garagemattei.ch



*Les performances  
 de pointe -  
 Une histoire de famille*

LA NOUVELLE  
 FAMILLE **TRANSIT**



## NOUVEAU PRIX EURO BONUS

**Venez découvrir  
 l'authentique  
 plancha espagnole  
 pour une cuisine estivale  
 plus saine!**

**Venez visiter  
 notre exposition  
 à notre magasin**



Plancha Deluxe à gaz  
 Modèle Lux-60.11  
 Prix : Fr. 600.-

Plancha électrique d'intérieur  
 Modèle Terrassa DP-45  
 Prix : Fr. 345.-



**Electroval SA**  
 Rue Centrale 14  
 1350 ORBE  
 Tél. 024 442 22 70



# EQUILIBRE

La kinésiologie est une méthode douce qui permet d'identifier l'origine d'un blocage physique ou émotionnel et de le libérer. Elle travaille en rééquilibrant l'énergie vitale.

**Le corps retrouve ainsi ses pleines ressources pour atteindre ses objectifs et stimuler ses forces d'autogénération.**

Elle peut vous aider dans les domaines suivants:

- Troubles du sommeil, fatigue
- Stress et angoisses
- Phobies
- Etape de vie difficile
- Comportement limitant
- Manque de confiance en soi
- Douleurs inexplicables
- Douleurs chroniques : ventre, dos, migraines
- Troubles alimentaires
- Difficultés d'apprentissage

**Christel Besuchet, thérapeute en kinésiologie, agréée ASCA**

Rue en Parchet 3A - 1372 Bavois - Tél. 078 624 76 03  
 www.equilibre-kinesiologie.ch